



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2021-043

PUBLIÉ LE 26 JANVIER 2021

# Sommaire

## **Direction départementale de la cohésion sociale**

75-2021-01-19-011 - Arrêté modifiant la liste des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et délégués aux prestations familiales (6 pages)

Page 3

## **Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement**

75-2021-01-25-012 - Arrêté inter-préfectoral portant renouvellement et modification de la commission consultative de l'environnement de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux (5 pages)

Page 10

Direction départementale de la cohésion sociale

75-2021-01-19-011

Arrêté modifiant la liste des mandataires judiciaires à la  
protection des majeurs et délégués aux prestations  
familiales

**ARRÊTÉ**  
**modifiant la liste des mandataires judiciaires à la protection des majeurs  
et délégués aux prestations familiales**

LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE  
PREFET DE PARIS  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**VU** les articles L. 471-2, L. 472-1-1 et L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles modifiés ;

**VU** la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, notamment ses articles 44 et 45 ;

**VU** l'arrêté du 20 mai 2020 portant nomination de Mme Jeanne DELACOURT, directrice départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine, en qualité en outre de directrice départementale de la cohésion sociale de Paris par intérim à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020;

**VU** l'arrêté préfectoral n°75-2020-06-05-009 du 8 juin 2020 portant délégation de signature en matière administrative à Mme Jeanne DELACOURT, directrice départementale de la cohésion sociale de Paris par intérim ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 75-2020-01-27-004 du 28 janvier 2020 modifiant la liste des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et délégués aux prestations familiales pour l'année 2020 ;

**CONSIDERANT** la suppression d'une préposée d'établissement et la nomination d'un préposé pour un autre établissement,

**CONSIDERANT** la mise en retrait d'une mandataire individuelle pour une durée de 2 ans ;

**Sur proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale de Paris par intérim ;**

**ARRÊTE :**

**Article 1**

1

Les articles 1 et 2 de l'arrêté n°75-2020-01-27-004 susvisé sont modifiés comme suit :

La liste des personnes habilitées pour être désignées en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la **tutelle, de la curatelle ou du mandat spécial** auxquelles il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice est ainsi établie pour le département de Paris :

**a) Personnes morales gestionnaires de services :**

- ASSOCIATION D'AIDE AUX ISRAELITES AGES ET MALADES (A.D.I.A.M.-TUTELLES)
- ASSOCIATION TUTELAIRE DE LA FEDERATION PROTESTANTE DES ŒUVRES (A.T.F.P.O.)
- ASSOCIATION TUTELAIRE NATIONALE SAINT-JEAN DE MALTE (A.N.A.T. SAINT-JEAN DE MALTE) – Service tutélaire APJA
- FONDATION C.A.S.I.P. – C.O.J.A.S.O.R.  
Comité d'Action Sociale Israélite de Paris (C.A.S.I.P.)  
Comité Juif d'Action Sociale et de Reconstruction (CO.J.A.S.O.R.)
- GROUPE D'AIDE A LA GESTION DU XIX<sup>e</sup>
- ARIANE-FALRET
- UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE PARIS (U.D.A.F)

**b) Personnes physiques exerçant à titre individuel :**

- 1) ANDREUX Frédérique
- 2) BARROS Inès
- 3) BAUDREY Patrick
- 4) BEHAR Jacques
- 5) BENITAH Gisèle
- 6) BERGES Emmanuelle
- 7) BLIJ Jolanta
- 8) BOUKOBZA Morgan
- 9) BRAMSEN-BAILLY Laurence
- 10) BRESSON Isabelle
- 11) BRISSON Michèle
- 12) CANAC Valérie
- 13) CAPALBO Franca
- 14) CARLTON Marc
- 15) CATHALA Georges
- 16) CHABOD-COUSTILLAS Virginie
- 17) CHENEL Dominique (Madame)
- 18) CINTRAT Stéphanie
- 19) DAEYE Claire
- 20) DAVID François-Xavier
- 21) DE BELLABRE-LEBIEDINSKY Sylvie
- 22) DE LA FOURNIERE Philippe
- 23) DE MONTGOLFIER Xavier
- 24) DEBROISE Françoise
- 25) DESCHAMPS Thierry
- 26) DESJONQUERES Claire
- 27) DUFOUR-TISSEUIL Catherine
- 28) FAUCHER Isabelle

2

- 29) FOLBAUM Fabienne
- 30) FUSTER Jacques
- 31) GALLIÉ Quitterie
- 32) GOUTEL Guiral
- 33) GOZARD Anne
- 34) HUREL CASTELNAU Martine
- 35) JAMES JARRETHIE Sylvie
- 36) JODELAIS Franck
- 37) KNOCKAERT Frédérique
- 38) LACRONIQUE Cécile
- 39) LAGARDERE Béatrice
- 40) LARRAMENDY Claudine
- 41) LECHAT Sophie
- 42) LEDOS Anne-Sophie
- 43) LEPEINGLE-ABBAS Dominique (Madame) - **Indisponible du 01/01/2021 au 31/12/2022**
- 44) LEVY Carole
- 45) L'HUILLIER Jean-Pierre
- 46) MALOT Cassie
- 47) MASSOLIN Dominique (Madame)
- 48) MASSONNEAU Arnaud
- 49) MERCIRIS Sandrine
- 50) MITHOUARD Sophie
- 51) PICHERY Rémy
- 52) PIRLOT Frédéric
- 53) ROSSETTI Marie
- 54) RIOLI Claude
- 55) ROY Mikaël
- 56) RULLEAUD-BEAUFOR Patrick
- 57) SAINT-JEANNET Laure
- 58) TOLEDANO Annie Laurence
- 59) TUFFERY Betty
- 60) VINCENT Henri
- 61) VOLFF Annie
- 62) WALTER Sylvie

**c) Préposés d'établissements au titre de mandataires judiciaires à la protection des majeurs :**

Etablissements de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) :

- Mme Stéphanie COLAS rattachée à:

**HÔPITAL BICETRE**  
94275 LE KREMLIN-BICETRE

**HÔPITAL PAUL BROUSSE**  
94800 VILLEJUIF

**HÔPITAL ANTOINE BECLERE**  
92140 CLAMART

- M. Faouzi DIANE rattaché à :

3

Direction départementale de la cohésion sociale - DDCS : 5 rue Leblanc 75911 PARIS CEDEX 15  
Standard 01 82 52 40 00 – Télécopie 01 82 52 47 35

**HÔPITAL BROCA**  
75013 PARIS  
**HÔPITAL LA ROCHEFOUCAULD**  
75014 PARIS  
**HÔPITAL COCHIN**  
75014 PARIS  
**HÔPITAL HÔTEL DIEU**  
75004 PARIS  
**HÔPITAL VAUGIRARD**  
75730 PARIS Cedex 15  
**HÔPITAL NECKER ENFANTS MALADES**  
75015 PARIS  
**HÔPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU**  
75015 PARIS  
**HÔPITAL CORENTIN-CELTON**  
92133 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex  
**HÔPITAL LA COLLEGALE**  
75005 PARIS

- Mme Sylvie CAPILLON rattachée à :

**HÔPITAL CHARLES FOIX**  
94205 IVRY SUR SEINE Cedex

- Mme Nadine BEVAN rattachée à :

**HÔPITAL LOUIS MOURIER**  
92701 COLOMBES Cedex

- Mme Céline GELLY rattachée à :

**HÔPITAL GEORGES CLEMENCEAU**  
91750 CHAMPCUEIL

**HÔPITAL JOFFRE – DUPUYTREN**  
91211 DRAVEIL Cedex

**HÔPITAL EMILE ROUX**  
94456 LIMEIL BREVANNES Cedex

- (Poste vacant) :

**HÔPITAL RENE MURET**  
93270 SEVRAN

- Mme Tschoptchou Nathalie NANA rattachée à :

**HÔPITAL SAINTE PERINE**  
75781 PARIS Cedex 16

- Mme Christelle CLAVE rattachée à :

**HÔPITAL MARIN DE HENDAYE**

4

Direction départementale de la cohésion sociale - DDCS : 5 rue Leblanc 75911 PARIS CEDEX 15  
Standard 01 82 52 40 00 – Télécopie 01 82 52 47 35

64701 HENDAYE Cedex

- Mme Rekia BELGOMARI rattachée à :

**HÔPITAL SAN SALVADOR**  
83407 HYERES Cedex

Etablissements hors Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) :

- Mme Laure COURTEAUDON rattachée à :

**ASSOCIATION DE SANTE MENTALE ET LUTTE CONTRE  
L'ALCOOLISME DU XIIIe arr.**  
75013 PARIS

- M. Mikaël REVERSEAU rattaché à:

**GHU PARIS PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES**

- Mme Clémence DREUX et M. Olivier RUSAK rattachés à :

**EPS LES HÔPITAUX DE SAINT MAURICE**  
94410 SAINT-MAURICE

## **Article 2**

La liste des personnes habilitées pour être désignées en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la **tutelle aux prestations sociales adultes ou de la mesure d'accompagnement judiciaire** est ainsi établie pour le département de Paris :

### **Personnes morales gestionnaires de services (adresses sur liste jointe) :**

- ASSOCIATION D'AIDE AUX ISRAELITES AGES ET MALADES (ADIAM)
- ASSOCIATION TUTELAIRE DE LA FEDERATION PROTESTANTE DES OEUVRES (ATFPO)
- FONDATION CASIP-COJASOR
- ARIANE-FALRET
- UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE PARIS (U.D.A.F)
- 

### **Personne physique exerçant à titre individuel :**

- JODELAIS Franck

## **Article 3**

La liste des personnes habilitées pour être désignées par les juges en qualité de **délégués aux prestations familiales** est ainsi établie pour le département de Paris :

### **Personne morale gestionnaire de service :**

5

Direction départementale de la cohésion sociale - DDCS : 5 rue Leblanc 75911 PARIS CEDEX 15  
Standard 01 82 52 40 00 – Télécopie 01 82 52 47 35



- UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE PARIS (U.D.A.F)

#### **Article 4**

Une ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris ;
- aux 12 juges des tutelles des 6 cabinets du Tribunal de Paris ;
- au Président du Tribunal pour enfants du tribunal de grande instance de Paris.

#### **Article 5**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris, soit hiérarchique auprès du ministre chargé des affaires sociales, dans les deux mois suivant la notification.

Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal administratif de Paris, également dans un délai de deux mois à compter de la notification individuelle, ou dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé préalablement, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

#### **Article 6**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris. Le Directeur départemental de la cohésion sociale de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 19 janvier 2021

pour le Préfet de la région Ile-de-France,  
Préfet de Paris, et par délégation,  
La Directrice départementale  
de la cohésion sociale par intérim,

*Signé*

Jeanne DELACOURT

Direction régionale et interdépartementale de l'équipement  
et de l'aménagement

75-2021-01-25-012

Arrêté inter-préfectoral portant renouvellement et  
modification de la commission consultative de  
l'environnement de l'héliport de Paris –  
Issy-les-Moulineaux



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
l'équipement et de l'aménagement  
d'Île-de-France**

### **ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL N°**

**portant renouvellement et modification de la commission consultative de l'environnement de  
l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux**

**Le préfet de la région d'Île-de-France  
préfet de Paris  
Officier de la légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du mérite**

**Le préfet des Hauts-de-Seine  
Chevalier de l'ordre national du mérite**

#### **Objet :**

- **Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L.571-13 et R.571-70 à 80 ;
- **Vu** la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12 ;
- **Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59 ;
- **Vu** la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, notamment ses articles 1 et 9 ;
- **Vu** l'ordonnance n° 2004-637 du 1er juillet 2004, modifiée, relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre ;
- **Vu** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006, modifié, relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

- **Vu** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006, modifié, relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- **Vu** l'arrêté interpréfectoral n° 90-175 du 7 mars 1990, modifié, portant création de la commission consultative de l'environnement de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux ;
- **Vu** l'arrêté interpréfectoral n° 2014 331-0009 du 2 novembre 2014, portant renouvellement et modification de la commission consultative de l'environnement de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux ;
- **Vu** l'arrêté interpréfectoral n° 75-2016-09-29-001 du 29 septembre 2016, modifié, portant renouvellement triennal des membres de la commission consultative de l'environnement de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux ;
- **Considérant** les délibérations CM2020/09/25/23-28 du 25 septembre 2020 et CM2020/12/01/42-15 du 1<sup>er</sup> décembre 2020 de la Métropole du Grand Paris portant désignation de ses représentants auprès de la commission consultative de l'environnement de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux ;
- **Considérant** la délibération 2020 R.278 du 17 décembre 2020 du Conseil de Paris portant désignation de ses représentants auprès de la commission consultative de l'environnement de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux
- **Considérant** les désignations des représentants des associations de riverains de l'aérodrome et des associations de protection de l'environnement et du cadre de vie concernées par l'environnement aéroportuaire, de Boulogne Environnement, d'Environnement 92, de Val de Seine Vert, du comité de sauvegarde des sites de Meudon, de la Plate-forme des associations parisiennes d'habitants et de XVI<sup>e</sup> Demain ;
- **Considérant** les désignations des représentants des professions aéronautiques de l'Union française de l'hélicoptère et d'Aéroports de Paris ;

**Sur** proposition de la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

## ARRÊTENT

### ARTICLE 1 :

La commission consultative de l'environnement de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux est modifiée et renouvelée comme suit :

#### **Représentants des collectivités territoriales :**

Conseil régional d'Île-de-France

Titulaire : M. Pierre DENIZIOT

Suppléant : M. Thierry SOLÈRE

Métropole du Grand Paris

Titulaire : M. Philippe GOUJON

Titulaire : M. André SANTINI

Titulaire : M. Didier GONZALES

Suppléante : Mme Marion PARISSET

Suppléant : M. Bernard GAUDUCHEAU

Suppléant : M. Jacques-Henri SEMELLE

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Titulaire : M. Paul SUBRINI

Suppléante : Mme Nathalie PITROU

Conseil de Paris

Titulaire : M. Florian SITBON

Suppléante : M. Daniel-Georges COURTOIS

#### **Représentants des associations de riverains et de défense de l'environnement :**

XIVe Demain

Titulaire : M. Philippe PORTÉ

Suppléant : M. François DOUADY

Val de Seine Vert

Titulaire : M. Didier VALON

Suppléant : M. Frédéric PUZIN

Comité de sauvegarde des sites de Meudon

Titulaire : M. Christian MITJAVILE

Suppléant : M. Jean-Baptiste DELAPORTE

Environnement 92  
Titulaire : M. Michel RIOTTOT  
Suppléante : Mme Clotilde NORGUET

Boulogne environnement  
Titulaire : M. Jean-Louis TOURLIÈRE  
Suppléant : M. Jean-Paul TORRIS

Plate-Forme des associations parisiennes d'habitants  
Titulaire : M. Claude BIRENBAUM  
Suppléant : M. Jean-Marie BLOT

**Représentants des professions aéronautiques :**

Les représentants des usagers de l'héliport  
Titulaire : M. Thierry COUDERC  
Titulaire : Mme Rebecca MOREAU

Suppléant : M. Dominique ORBEC  
Suppléant : M. Thierry BASSET

Les représentants de l'exploitant de l'héliport  
Titulaire : M. Bruno MAZURKIEWICZ  
Titulaire : M. Quentin DEVOUGE

Suppléante : Mme Annelis JENSEN  
Suppléant : M. Christophe BOLON

Les représentants des personnels exerçant leur activité sur l'héliport  
Titulaire : M. Régis TRENEULLE  
Titulaire : M. Jean-Pierre HOUEIX

Suppléant : *vacant*  
Suppléant : *vacant*

ARTICLE 2 :

La commission consultative de l'environnement de l'héliport est présidée par le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris ou son représentant.

### ARTICLE 3 :

La durée du mandat des membres de la commission représentant les professions aéronautiques et les associations est de trois ans. Toutefois, ce mandat prend fin si son titulaire perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné.

Le mandat des représentants des collectivités territoriales s'achève avec le mandat des assemblées auxquelles ils appartiennent.

Toute personne désignée pour remplacer un membre en cours de mandat l'est pour la période restant à courir jusqu'au terme de son mandat.

### ARTICLE 4 :

Le secrétariat de la commission est assuré par Aéroports de Paris, chargé d'organiser les commissions consultatives de l'environnement de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux.

### ARTICLE 5 :

Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au tribunal administratif de Paris ou de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

### ARTICLE 6 :

La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture des Hauts-de-Seine, accessibles sur leurs sites Internet respectifs.

Fait le 25 janvier 2021,

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
préfet de Paris

Le préfet des Hauts-de-Seine

**Signé**

Marc GUILLAUME

**Signé**

Laurent HOTTIAUX